

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

Stationnement dans la zone des commerces : la mairie nous propose une solution qui a été testée avec succès rue de la république, à savoir, la pose de deux bornes à stationnement limité : stationnement gratuit pendant une durée limitée, dès que la durée est dépassée, le voyant passe au rouge et un signal est envoyé à la Police municipale, ces bornes étant reliées à la fibre optique;

Réfection du trottoir entre le four à chaux et la rue André Nier et le Four à Chaux : travaux réalisés dans le cadre du budget du conseil de quartier.

Parking relais : l'enquête publique est lancée pour la création de 30 places de parking à Calvas avec réaménagement de l'arrêt de bus.